

- I. Situations météorologique et hydrologique
- II. État des cultures et Situation phytosanitaire
- III. Pâturages, points d'eau et mouvement des animaux
- IV. Etat de la végétation
- V. Situation halieutique
- VI. Situation des marchés agricoles
- VII. Perspectives
- VIII. Avis et Conseils

Bulletin d'Information Agro-Hydro-Météorologique Décadaire

Décade du 21 au 30 juin 2009

I- Situations météorologique et hydrologique

La situation météorologique au cours de la décade du 21 au 30 juin 2009 a été caractérisée par le maintien de l'air humide sur le pays jusqu'à la latitude de Kidal.

Les quantités de pluie enregistrées pendant la période ont été déficitaires dans les régions de Ségou, Mopti, Tombouctou, l'Est de la région de Koulikoro et le Nord-Ouest de celle de Gao.

Le cumul des pluies recueillies du 1^{er} mai au 30 juin 2009 reste déficitaire dans les régions de Ségou, Mopti, l'Ouest de la région de Tombouctou et dans les localités de Diéma, Kadiolo, Gao et Bourem. Ailleurs, il est normal à excédentaire.

Ce cumul est, dans l'ensemble inférieur à celui de l'année dernière à la même période excepté les régions du Nord.

La situation hydrologique décadaire a été caractérisée par l'amorce de la montée des niveaux sur tous les cours d'eau à l'exception du Niger à Gao et aval, du Bani à Mopti et des retenues des barrages de Selingué et Manantaly.

Les niveaux moyens décadaires sont inférieurs à ceux de la moyenne sur tous les cours d'eau à l'exception du Niger à Ansongo, du Baoulé à Bougouni et du Sénégal à Kayes.

Ils sont également inférieurs à ceux de l'année dernière sur tous les cours d'eau à l'exception du Baoulé à Bougouni et les retenues des barrages de Manantaly et de Selingué.

Tableau hydrologique

Stations	Fleuves	H(cm)		Ecart		Débit m ³ /s
		Moy	2009	09-08	09-moy	
Bamako	Niger	61	90	50	33	-40
Koulikoro	Niger	143	147	98	75	-49
Kirango	Niger	131	85	-40	8	-125
Mopti	Bani	138	175	112	113	-63
Diré	Niger	59	105	53	40	-52
Gao	Niger	41	58	26	37	-32
Ansongo	Niger	55	75	57	64	-18
Bougouni	Baoulé	76	104	106	22	2
Selingué amont	Sankarani	+	34087	34130	34220	43
Kayes	Sénégal	61	90	50	33	-40
Manantaly amont	Bafing	143	147	98	75	-49
Niafunké	Niger	131	85	-40	8	-125

Le signe + indique les valeurs inconnues.

II -Etat des cultures et Situation phytosanitaire

D'une manière générale, les cultures sont aux stades semis et levée-feuilles. Dans les Offices et les petits Périmètres irrigués, les cultures de contre-saison du riz et de maïs sont à la maturation, récolte.

La situation phytosanitaire a été caractérisée par :

- des éclosions localisées de sautériaux dans les régions de Ségou (Macina, Kolongo, Kokri) et de Tombouctou avec des adultes dans le lac Koro sans incidence majeure sur les cultures ;

- la dispersion des oiseaux granivores à Ségou, tandis que des dortoirs de fortes populations ont été signalés dans les régions de Kayes, Mopti, Tombouctou et Gao ;
- l'apparition des chenilles à Koulikoro sur les premiers semis de mil, maïs, sorgho et riz de bas-fond dans les communes rurales de Diédougou et Benkadi dans le cercle de Dioila. Au total, 280 ha ont été infestés.

Une lutte collective a été effectuée par les brigadiers des différentes localités concernées. La superficie traitée est de 109 ha.

La situation du criquet pèlerin a été caractérisée par une accalmie sur l'ensemble du pays. Aucune signalisation n'a été enregistrée au cours de la décennie.

III- Etat des pâturages, des points d'eau et le mouvement des animaux

La régénération des pâturages herbacés se poursuit de façon satisfaisante dans la région de Sikasso et le Sud des régions de Kayes et Koulikoro. Ailleurs, la situation reste mauvaise.

Les pâturages aériens connaissent également un début de reverdissement. Quant aux bourgoutières dans les zones inondées des régions de Mopti, Tombouctou et Gao, leur état reste satisfaisant dans l'ensemble.

Les conditions d'abreuvement s'améliorent progressivement avec la reconstitution des points d'eau de surface dans plusieurs localités du sud du pays. Elles restent encore difficiles dans les zones exondées du centre et le septentrion.

L'état d'embonpoint des animaux et le niveau des productions animales sont moyens dans l'ensemble.

Les troupeaux transhumants poursuivent leur séjour dans les zones de concentration habituelles de saison sèche. Concernant les animaux sédentaires, ils sont sous gardiennage aux abords des villages et hameaux de culture.

IV- Etat de la végétation

Au niveau des massifs forestiers villageois, les rejets des souches sont dans un état végétatif satisfaisant. Les bosquets villageois sont tous en

début de feuillaison. Les gibiers commencent à repeupler les parcs et réserves de faune, dans les régions de Kayes, Koulikoro et Sikasso.

V- Situation halieutique

La situation de la pêche au cours de la décennie a été caractérisée par une diminution des débarquements dans les différentes pêcheries à l'exception de celles des régions de Mopti et de Tombouctou où une légère augmentation a été constatée par rapport à la décennie précédente. Cette baisse de capture est occasionnée par la poursuite de la montée des eaux, des pluies et vents.

Les espèces dominantes dans les débarquements sont les genres : Lates (Saalé); Tilapia (N'teben); Clarias (Manogo); Auchenoglanis (Korokoto); Mormyrus (Nana); Sinodontis (Konko).

Les prix Moyens des poissons relevés au niveau des principaux points de vente dans les capitales régionales et du district de Bamako se présentent comme suit:

- Kayes : 2.500 F CFA le kilogramme pour le lates ; 1500 pour le Tilapia ;
- Koulikoro : 1.250 F CFA le kg pour le Lates, 1.150 pour le Tilapia ;
- Sikasso : 1.800 F CFA le kg pour le Lates, 850 pour le Tilapia ;
- Ségou : 1.450 F CFA le kg pour le Lates, 1000 pour le Tilapia ;
- Mopti : 1.500 F CFA le kg pour le Lates, 700 pour le Tilapia ;
- Tombouctou : 1.675 F CFA le kg pour le Lates, 550 pour le Tilapia ;
- Gao : 1.500 F CFA le kg pour le lates, 550 pour le Tilapia ;
- Kidal : 3.500 F CFA le kg pour le Lates, 2.500 pour le Tilapia ;
- District de Bamako : 2.050 F CFA le kg pour le Lates, 2100 pour le Tilapia.

VI- Situation des marchés agricoles

La tendance globale des prix aux consommateurs et de gros est à la stabilité.

Au cours de la décade, sur les marchés ruraux, les prix ont oscillé dans les fourchettes de :

- ❖ 125 F le kilo pour le mil à Dioro et 163 F CFA le kilo à Niono;
- ❖ 125 F le kilo pour le sorgho à Dougouolo et à Koury et 150 F CFA le kilo à Sirakorola;
- ❖ 120 F le kilo pour le maïs à Koury et à Loulouni et 130 F CFA le kilo à Bla;
- ❖ et enfin 240 F le kilo pour le riz local Gambiaka à Sokolo et 290 F CFA le kilo à Dioro.

Dans les capitales régionales, les prix pratiqués par les détaillants ont été globalement stables. Ces prix pour les mil, sorgho et maïs ont évolué dans une fourchette, comprise entre :

- 160 F CFA le kilo pour le sorgho et le maïs à Sikasso ;
- et 250 F CFA le kilo pour le mil à Kayes Centre.

S'agissant des riz importés, leurs prix au détail ont évolué entre :

- 300 F CFA le kilo pour le riz RM40 importé à Bamako, Ségou et Koulikoro Ba ;
- et 425 F CFA le kilo à Kayes.

Pour ce qui concerne les riz locaux, leurs prix au détail ont varié dans les capitales régionales dans une fourchette comprise entre 320 F CFA le kilo pour le riz étuvé rouge et blanc à Tombouctou et 600 F CFA le kilo pour le riz étuvé blanc à Kayes Centre.

Dans le District de Bamako, les prix à la consommation des céréales sèches ont subi de légères hausses par rapport à la semaine écoulée. Ils ont été de 200 F CFA le kilo pour le mil, le sorgho et le maïs, 250 pour les mil, sorgho et maïs pilés, 300 pour le riz RM40 importé (Exonéré) et le niébé, 375 pour le riz local Gambiaka (tout venant), 450 pour le fonio et le riz BB importé parfumé et 550 F CFA le kilo pour le riz étuvé rouge.

Sur le marché de Diré les consommateurs ont acheté le blé à 178 F CFA le kilo, stable par rapport à la semaine dernière.

Par rapport à la même période de l'année dernière, les prix sont en hausse pour toutes les céréales, excepté le riz RM40 importé et le riz local Gambiaka dont les prix sont en forte baisse. Comparés aux prix moyens des cinq dernières années, les niveaux de prix de cette année sont en hausse pour toutes les céréales.

VII- Perspectives

Sur le plan météorologique, on assistera à des précipitations importantes par endroits dans les régions de Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou et Mopti. Ailleurs, les pluies attendues seront faibles à modérées.

Les conditions hydriques actuelles et celles attendues devront permettre la poursuite des semis et le développement des jeunes pousses dans les principales zones agricoles du pays.

Sur le plan hydrologique, la montée des niveaux amorcée devrait se poursuivre sur tous les cours d'eau.

Au plan phytosanitaire, on assistera à la poursuite des éclosions de sautériaux dans les régions de Kayes, Koulikoro et Ségou et à la dispersion des oiseaux granivores dans la zone Office du Niger.

VIII - Avis et Conseils

(Valables du 1^{er} au 10 juillet 2009)

1. Les paysans de la région de Sikasso et ceux des cercles de Kéniéba, Kita, Kati, Koulikoro, Dioïla, Banamba, Kangaba, Kolokani, Ségou, Barouéli, San, Bla, Mopti, Diéma et du District de Bamako peuvent semer les mil/sorgho/maïs/arachide/niébé dont le cycle est de 3 mois dès que le cumul des pluies recueillies pendant la décade du 1^{er} au 10 juillet atteint ou dépasse 10 mm.
2. Les paysans des cercles de Bafoulabé, Nara, Nioro et Yelimané peuvent semer les mil/sorgho dont le cycle est de 3 mois dès que le cumul des pluies recueillies pendant la décade du 1^{er} au 10 juillet atteint ou dépasse 20 mm.
3. Les paysans des cercles de Sikasso, Bougouni, Kolondiéba, Koutiala, Kita, Dioïla, peuvent continuer à semer le coton de 4 mois dès que le cumul des pluies recueillies pendant la décade du 1^{er} au 10 juillet atteint ou dépasse 10 mm.
4. Il est demandé aux producteurs de surveiller les champs et jachères afin de détecter les premières infestations des larves de sautériaux.
5. Il est demandé aux éleveurs et agro éleveurs de mettre fin à la divagation des animaux et d'enrichir leur alimentation par des sous-produits agro-industriels et des sels minéraux.
6. Il est rappelé à tous les pêcheurs de se conformer aux textes réglementaires en vigueur et aux conventions locales établies, en vue de la gestion rationnelle des ressources halieutiques.
7. Il est demandé aux populations de poursuivre les activités de reboisement ; aux coopératives d'exploitants forestiers de veiller à la protection des rejets contre la dent du bétail dans leurs massifs forestiers respectifs et aux collectivités territoriales de veiller au respect des Conventions Locales relatives à la gestion durable des ressources forestières.

Bamako, le 03 juillet 2009
Le GTPA

PLUVIOMETRIE DECADAIRE (mm)

Période du 21 au 30 juin 2009

N°	STATIONS	PLUIES DECADAIRES				CUMULS A PARTIR DU 1er MAI				POURCENTAGES			
		PD09	NJD	PD08	ND	PC09	NJPC	PC08	CN	PD09/ND	PC09/CN	PC09/PC08	PD09/PD08
1	KAYES	54.9	4	61.5	29.5	91.1	11	170.6	78.3	186	116	53	89
2	NIORO DU SAHEL	6.3	3	56.4	17.7	42.8	9	146.5	47.5	36	90	29	11
3	YELIMANE	44.5	4	34.5	21.6	79.5	12	127.0	51.0	*	156	63	129
4	DIEMA	17.5	2	46.2	24.8	46.0	6	100.2	87.4	71	53	46	38
5	BAFOULABE	55.0	2	74.0	47.7	164.2	10	215.0	126.6	115	130	76	74
6	KITA	76.5	7	89.2	42.0	160.6	19	202.9	176.8	182	91	79	86
7	KENIEBA	15.0*	1*	61.2	56.4	246.0	11	120.3	189.1	27	130	*	25
8	KOULIKORO	24.4	3	161.3	37.7	177.8	12	241.2	143.4	65	124	74	15
9	BAMAKO VILLE	55.3	5	143.1	48.6	133.3	14	281.0	173.7	114	77	47	39
10	BAMAKO SENO	26.7	6	80.4	48.1	117.0	18	186.4	162.6	56	72	63	33
11	SOTUBA	33.7	4	110.9	43.1	118.2	14	224.9	170.1	78	69	53	30
12	KATIBOUGOU	47.3	3	160.8	37.7	192.9	17	286.4	143.4	125	135	67	29
13	KATI-HAUT	41.0	2	71.5	43.9	136.3	12	186.2	147.4	93	92	73	57
14	OUELESSEBOUG,	114.0	4	133.5	49.9	209.4	18	340.2	210.4	*	100	62	85
15	DIOILA	22.1	2	188.1	29.1	179.5	18	339.0	134.7	76	133	53	12
16	BANKOUMANA	45.0	4	133.5	51.5	118.5	11	217.0	192.4	87	62	55	34
17	KOLOKANI	61.4	1	64.9	35.5	218.6	9	203.9	124.7	173	175	107	95
18	DIDIENI	13.5	1	40.2	28.0	113.4	11	109.1	94.5	48	120	104	34
19	NARA	33.0	2	85.5	18.0	56.6	10	143.7	43.5	183	130	39	39
20	BANAMBA	8.5	2	47.1	36.3	79.5	5	151.2	110.5	23	72	53	18
21	KANGABA	46.0	6	195.7	59.6	149.7	21	319.4	223.0	77	67	47	24
22	SIKASSO	77.1	2	50.3	49.3	271.3	24	174.7	251.5	156	108	155	153
23	BOUGOUNI	34.7	3	155.5	48.8	207.1	21	371.2	248.2	71	83	56	22
24	YANFOLILA	67.0	2	137.0	53.5	205.0	14	307.0	242.0	125	85	67	49
25	KOUTIALA	64.3	4	115.0	46.1	190.8	21	235.1	181.9	139	105	81	56
26	N'TARLA IRCT	45.0	2	89.5	32.3	200.5	14	117.5	157.2	139	128	171	50
27	KADIOLO	50.0	2	146.0	36.4	128.0	9	272.0	231.4	137	55	47	34
28	KOLONIEBA	68.0	3	192.0	47.1	349.0	22	390.0	227.8	144	153	89	35
29	YOROSSO	36.0	2	49.0	37.8	209.0	16	182.0	169.1	95	124	115	73
30	SEGOU	3.9	2	66.1	30.3	86.0	11	101.5	113.7	13	76	85	6
31	SAN	5.6	2	35.1	29.3	78.7	16	105.9	122.2	19	64	74	16
32	KONBOUGOU	0.0	0	44.0	33.4	100.5	10	91.0	147.5	0	68	110	0
33	KE-MACINA	0.9	1	39.0	7.5	44.4	5	118.0	61.1	12	73	38	2
34	BAROUELI	14.6	2	24.5	30.5	92.8	12	65.7	127.7	48	73	141	60
35	NIONO	3.0	1	102.5	18.9	30.0	5	127.0	74.6	16	40	24	3
36	TOMINIAN	15.0	1	64.0	30.5	55.5	7	99.0	127.4	49	44	56	23
37	MOPTI	0.0	0	81.6	19.7	28.5	9	156.0	67.1	0	42	18	0
38	HOMBORI	35.0	2	35.0	18.1	91.9	6	56.4	45.5	193	*	163	100
39	BANDIAGARA	0.0	0	53.5	21.8	63.9	6	95.4	74.8	0	85	67	0
40	BANKASS	12.0	1	44.0	18.1	88.0	6	101.8	82.6	66	107	86	27
41	DJENNE	0.0	0	29.0	20.6	10.1	3	106.8	80.3	0	13	9	0
42	KORO	35.0	2	56.5	22.7	98.0	10	109.0	90.2	154	109	90	62
43	DOUMENTZA	6.0	1	11.6	24.0	48.0	4	21.1	68.0	25	71	*	52
44	GAO	11.3	2	20.8	6.3	15.0	5	41.3	27.8	179	54	36	54
45	MENAKA	10.2	2	28.4	7.0	45.6	6	33.0	26.6	146	171	138	36
46	ANSONGO	39.5	2	23.0	7.3	65.9	7	41.7	32.1	*	*	158	172
47	BOUREM	0.0	0	1.0	5.4	9.0	3	1.0	22.6	0	40	*	0
48	TOMBOUCTOU	0.1	1	0.0	4.9	13.1	7	9.0	17.3	2	76	146	*
49	G-RHAROUS	0.0	0	0.0	5.1	25.0	1	0.0	11.7	0	*	*	-999
50	GOUNDAM	0.0	0	0.0	9.4	10.0	1	0.0	46.0	0	22	*	-999
51	DIRE	0.0	0	32.0	6.3	7.0	1	35.0	25.7	0	27	20	0
52	KIDAL	27.2	2	18.5	4.5	46.4	6	18.5	16.2	*	*	*	147
53	TESSALIT	0.0	0	4.0	3.9	3.6	1	4.0	8.7	0	41	90	0

PD: Pluies décadaires ND: Normale décadaire NJD: Nbre de jours de pluie de la décade PC: pluie cumulée (-9.9) = donnée manquante * = >200% X07 et X06: paramètres des années 2007 et 2006 NJPC: nbre de jours de pluie cumulés (-999) = pluies 07 et 06 nulles CN: cumul Normal